Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIVe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 4 Avril 1963

SOMMAIRE

Le 4 mai à Bienne — Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 1962 à La Neuveville
Rapport d'activité, exercice 1962 — Comptes

Le 4 mai à Bienne

C'est à Bienne que, le 4 mai, l'ADIJ tiendra son assemblée générale. Parce que, d'une part, la Ville de l'Avenir est étroitement liée au Jura et que, sous la conduite de M. René Fell, les membres de l'ADIJ éprouveront un grand plaisir à visiter les trésors qu'elle recèle. Parce que, d'autre part, l'Association pour la Défense des Intérêts du Jura entend faire bloc avec les autorités seelandaises qui l'appuient efficacement dans la lutte qu'elle mène en faveur de l'équipement en double voie, de bout en bout, de la ligne ferroviaire du Lœtschberg.

On connaît les grandes lignes du problème qu'a fort bien esquissées le Gouvernement bernois quand, plaidant récemment la cause du rachat du BLS par la Confédération devant les conseillers fédéraux, MM. Spühler, Wahlen et Bonvin, il a estimé que, pour faire face au trafic nord-sud, il fallait créer une deuxième ligne transalpine absolument indépendante du Gothard à l'effet de garantir au pays sa capacité de concurrence en matière de trafic ferroviaire international.

Dans le message adressé par le Conseil-exécutif au peuple bernois, en 1902 déjà, on lisait :

« Par ses prolongements vers le nord, elle (la ligne du Lœtschberg) formera une artère traversant le canton dans sa longueur et elle augmentera le mouvement des voyageurs et des marchandises sur les lignes d'embranchement et dans tout le pays en général. Si elle ne se construisait pas, le canton de Berne subirait, à la longue, sans aucun doute, un préjudice considérable, le trafic international prendrait une autre route. »

Et le Grand Conseil concluait :

« Nous avons la conviction que le parachèvement du réseau de nos chemins de fer, tel que la loi permettra de l'accomplir, contribuera dans une puissante mesure au progrès économique et à la prospérité du canton. Les sacrifices faits dans ce but par l'Etat, les communes et les particuliers seront un jour très largement compensés par le développement du trafic avec l'étranger et par l'augmentation du bien-être dans toutes les parties du pays. »